

**COMPRENDRE ET ADAPTER LA REFORME
DES RYTHMES SCOLAIRES
AUX TERRITOIRES COSTARMORICAINS**

.....

Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor /USEP
89, Bd Edouard Prigent
22000 SAINT BRIEUC
02.96.94.16.08
fol@fol22.com

Délégué départemental USEP : Eric PEAN
Actions de formation : Céline DAIRE
Action éducative : Sylvie BANNIER

Mise en page mission communication Ligue Bretagne, 2013 - esavina@ligue56.fr



**COMPRENDRE ET ADAPTER
LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES
AUX TERRITOIRES COSTARMORICAINS**

-
- Aide à la mise en place d'un diagnostic territorial partagé
 - Accompagnement local à la mise en œuvre du Projet Educatif Territorial
 - Formation des responsables de services (enfance jeunesse et/ ou éducation)
 - Formation permanente des personnels des services périscolaires
 - Un Certificat de Qualification Professionnelle à la rentrée 2013/2014

COMPRENDRE ET ADAPTER LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES AUX TERRITOIRES COSTARMORICAINS

.....

De par son histoire, la Ligue de l'enseignement a toujours été mobilisée sur les questions d'éducation et plus particulièrement celles liées à l'école primaire. Le Manifeste qu'elle rédige en 2005 « refonder l'école pour qu'elle soit celle de tous » concrétise le projet politique de la Ligue de l'enseignement pour le premier degré et a été un texte de référence pour le Ministre de l'éducation dans la mise en place de son projet de refondation de l'école.

La réforme des rythmes scolaires va impacter en profondeur les organisations municipales actuelles. Il ne s'agit cependant pas d'une simple question d'horaires scolaires ou d'emplois du temps, mais bien de concevoir un projet éducatif global avec l'ensemble des partenaires locaux et des associations.

La refonte des rythmes scolaires nécessite une importante réflexion sur l'articulation et sur la cohérence des temps, des acteurs et des espaces éducatifs tout en tenant compte de la qualité du service offert au public.

La Ligue de l'enseignement propose d'accompagner les collectivités dans leur réflexion et la mise en place de leurs projets relatifs aux changements des rythmes scolaires, sous la forme de :

- ACCOMPAGNEMENT LOCAL
- AUDIT ET DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE
- FORMATION DES RESPONSABLES DE SERVICES ENFANCE / JEUNESSE ET ÉDUCATION
- FORMATION DES PERSONNELS DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
- CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE " ANIMATEUR-ANIMATRICE PÉRISCOLAIRE "

ACCOMPAGNEMENT DANS L'ORGANISATION ET L'ANIMATION DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Public : équipes éducatives des écoles, sections USEP, amicales laïques, collectivités locales et territoriales

Durée : Variable selon les besoins des acteurs

Lieu : sur l'ensemble du département

Objectifs :

- Initier une dynamique associative autour des temps périscolaires en impliquant l'ensemble de la communauté éducative
- Apporter un appui logistique et méthodologique dans la construction du projet d'animation
- Développer les partenariats avec les associations partenaires de l'école (locales et départementales)
- S'inscrire dans une démarche participative départementale (rencontres sportives, prêt de matériel)
- Former les intervenants (enseignants, animateurs, parents, enfants) à une démarche d'encadrement d'activité en coparticipation
- Coordonner des équipes d'intervenants (recrutement, planning, contrats de travail, suivi pédagogique)

Contenu :

- Construire et faire vivre une association autour de l'école,
- Construire et gérer des ateliers sportifs ou culturels
- Mettre en place des partenariats associatifs (conventions)
- Animer une association avec une participation active des enfants

Tarif : établi sur la base de conventions suivant les acteurs (institutionnels ou fédératifs)

Contact : comité départemental USEP – Péan Eric
02.96.94.16.08 usep@fol22.com

CQP “ ANIMATEUR-TRICE PÉRISCOLAIRE ” : FORMATION DIPLÔMANTE PAR ALTERNANCE

Public : professionnels à temps partiel en charge de l'accueil et de l'animation des temps périscolaires (animateur, ATSEM, agent intervenant au restaurant scolaire...)

Durée : 217 h en centre de formation et 200 h en structure
Au cours de l'année 2013/2014

Lieu : au siège de la Ligue :
89, Bd Edouard Prigent - 22000 St Brieuc

Objectifs :

- Connaître les enjeux de l'accueil des enfants et de leurs familles lors des temps périscolaires
- Apprendre à concevoir un projet d'animation
- Maîtriser les spécificités des temps d'accueil périscolaire
- Doter les professionnels de connaissances concernant l'enfant, la fonction éducative, la législation en vigueur
- Qualifier les animateurs travaillant sur les temps périscolaires

Contenu :

Module de positionnement – 21h (clarification du projet, présentation de la formation)

Unité 1 – Accueillir les enfants dans les temps de loisir périscolaire – 35h (connaissance du public, réglementation, communication en direction des enfants et des familles, prévention de l'enfant en danger)

Unité 2 – Concevoir un projet d'animation – 63h (Construire un diagnostic, méthodologie du projet d'animation, techniques d'animation...)

Unité 3 – Conduire un temps d'animation périscolaire en direction des publics enfants – 98h (le jeu, mise en pratique d'animation, spécificités des temps périscolaires, vie quotidienne, règles de vie, gestion de groupe...)

Tarif : Financement possible par OPCA (sous conditions)

Contact : service formation - Céline DAIRE
02.96.94.16.08 formations@fol22.com



FORMATION DES RESPONSABLES DE SERVICES ENFANCE JEUNESSE ET SERVICES PÉRISCOLAIRES

Public : responsables de services enfance/jeunesse, responsables de services périscolaires

Dates : 18 et 19 avril 2013

Lieu : au siège de la Ligue :
89, Bd Edouard Prigent - 22000 St Brieuc

Objectifs :

- Appréhender les différents textes de la réforme
- Organiser des accueils périscolaires en cohérence avec la réforme des rythmes scolaires

Contenu :

- Les textes de référence : les nouvelles règles, les échéances, les modalités de mise en œuvre pour les collectivités
- Les enjeux locaux
- Le travail en partenariat
- Les étapes méthodologiques de la mise en œuvre de ce projet

Tarif : 200 €/personne pour les 2 journées de formation
(déjeuner compris)

Contact : service formation - Céline DAIRE
02.96.94.16.08 formations@fol22.com



ACCOMPAGNEMENT LOCAL À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Public : collectivités locales et territoriales

Durée : variable selon les besoins de la collectivité

Lieu : sur l'ensemble du département

Objectifs :

- Sensibiliser les collectivités locales au travail en partenariat
- Apporter un appui méthodologique et technique dans la construction du projet éducatif territorial

Méthodologie :

- Mobilisation des partenaires institutionnels et des acteurs éducatifs locaux
- Constitution et animation du comité de pilotage et d'un comité technique
- Elaboration du diagnostic territorial
- Aide à la définition des orientations générales, des principes de partenariat et des outils d'évaluation du projet éducatif territorial
- Elaboration d'un plan d'actions annuel

Tarif : établi sur la base d'un devis et d'une convention

Contact : Sylvie BANNIER, Chargée de mission Action Educative
02.96.94.16.08 - service.educatif@fol22.com

FORMATIONS THÉMATIQUES DES AGENTS PÉRISCOLAIRES

Public : agents des collectivités territoriales et professionnels des associations intervenant dans les secteurs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de l'animation, de la culture (ex : animateurs, responsables de services, EJE, ATSEM...)

Durée : de 2 à 3 jours selon le thème

Lieu : sur l'ensemble du département

Contenu :

- Gestion des comportements difficiles de l'enfant (2 jours)
- L'accompagnement éducatif du temps du repas (3 jours)
- Place des parents dans le projet éducatif (3 jours)
- Animer son équipe de professionnels des temps périscolaires (3 jours)
- Accueillir un enfant en situation de handicap en milieu ordinaire (3 jours)
- Connaissance de la psychologie de l'enfant (3 jours)
- Elaborer des règles de vie (2 jours)
- Favoriser le temps de la sieste (2 jours)
- Etc.

Méthodologie :

- Les temps de formation sont animés de manière interactive :
- Les stagiaires sont au cœur du processus de formation – analyse de leur pratique, de leur expérience et de leur savoir,
 - Les formateurs utilisent une approche illustrée, basée sur des situations concrètes et des supports et méthodes pédagogiques variés.
 - Les formations alternent entre contenus théoriques (actualisés) et applications pratiques

Tarif : 770€ / jour et /groupe de formation
Prise en charge possible par OPCA

Contact : service formation - Céline DAIRE
02.96.94.16.08 formations@fol22.com